

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°73/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le **07 décembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

**Présents** : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, MM. Philippe **DANGELY**, Sébastien **BLACHE**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

**Procurations** : Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ** (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**), Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Dimitri **KOKKINIDIS** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Isabelle **ROUSSET** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Caroline **FERRAND** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à M. Jean-Pierre **DEBRAY**), Mme Farah **GUILLAUMONT** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

---

**OBJET : SUBVENTION FORAINS DU MARCHÉ DE PONT DE CHERUY – ANNEE 2021.**

### **Exposé du Maire**

La Commission des Marchés s'est réunie le 28 juin 2021 pour débattre de la mise en place d'un nouveau règlement des marchés du dimanche et du jeudi.

Dans le même temps, la Commission a relancé un ancien dossier resté jusqu'à lors lettre morte, à savoir l'attribution d'une subvention annuelle aux forains du marché.

Cette procédure, prévue par convention depuis 2007 et jamais appliquée à ce jour constitue en un prélèvement de 0,05 € par mètre linéaire de droit de place, en vue de la réalisation d'animations diverses sur les marchés de Pont de Chéruy.

Après vérification auprès des services de la Trésorerie, il apparaît qu'aucune réserve n'ait été effectuée.

La Commission des Marchés a donc décidé de mettre en application cette procédure dès l'année 2021, permettant à la commune de verser à l'Association des Forains du Marché de Pont de Chérury une subvention dont le montant est déterminé comme suit :

626 mètres linéaires x 52 semaines x 0,05 €, soit 1.627,60 €

Nous vous proposons d'arrondir cette somme à 1.630 € et de rajouter 100 € au titre de l'année 2020.

Une convention sera rédigée à cet effet et signée par l'Association des Forains du Marché de Pont de Chérury et la commune.

Vous voudrez bien statuer.

---

### Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Attribue une subvention de **1.730 €**. à l'Association des Forains du Marché de Pont de Chérury au titre de l'année 2021, pour la réalisation d'animations diverses sur les marchés de Pont de Chérury.

☞ Autorise le Maire à signer avec l'Association précitée, la convention financière s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chérury, le 08 décembre 2021

Le Maire,

